



AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

1. Déclare être majeur(e) et en pleine capacité.
2. Reconnais, par la présente, avoir été filmé(e) dans le cadre de la journée de l'Assemblée Générale Mixte et SAFE DAY, organisée le 18 mai 2022.
3. Donne, par la présente, mon autorisation expresse pour que les vidéos ainsi réalisées puissent être utilisées et diffusées par le pôle SAFE, sans restriction aucune quant à la fréquence de son utilisation, dans un but d'information, de communication et/ou de promotion de leurs propres activités et à destination de toute personne intéressée (professionnel ou non-professionnel) :
 - Lors des représentations publiques qu'ils organisent (manifestations, colloques, ateliers, etc.) ;
 - Et/ou sur ses différents supports de communication dont notamment :
 - ✦ Les supports web qu'ils réalisent ou qu'ils éditent (sites Internet, newsletters, YouTube, articles ou communiqués de presse) ;
 - ✦ Les réseaux sociaux qu'ils utilisent.
4. Compte tenu du fait que cette autorisation vise notamment le réseau Internet comme moyen de diffusion, elle est consentie pour le monde entier.
5. Je déclare, à ce titre, être informé(e) des caractéristiques particulières de fonctionnement des sites internet et, notamment des risques inhérents à la diffusion, sur un réseau international ouvert, des images me concernant.
6. Je reconnais que ces images ne portent pas atteinte à ma dignité ou à ma vie privée.
7. Je renonce en conséquence, expressément, à engager toute action en réparation d'un préjudice éventuel et à me prévaloir de l'article 9 du Code Civil relatif à la protection de la vie privée.
8. Je garantis n'être lié(e) à aucune convention avec des tiers m'interdisant de donner la présente autorisation.
9. Cette autorisation est consentie à titre gracieux et pour une durée illimitée, uniquement dans le cadre de la diffusion telle que décrite ci-dessus. Je m'engage donc à ne réclamer aucune rémunération ou contrepartie financière à cet effet.
10. J'accepte que le pôle SAFE puisse consentir les droits qui découlent de la présente autorisation à ses partenaires institutionnels qui en feraient la demande dès lors que le droit d'usage serait sollicité dans le contexte suivant : diffusion exclusivement pour des besoins de représentations internes ; à des fins d'information ou pédagogique ; et sur les supports web, audiovisuels et radiophoniques du partenaire.
11. La présente autorisation est soumise au Droit français, tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux Tribunaux de Aix-en-Provence.

Cet accord lie les successeurs et ayants droit éventuels.

« Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par le règlement européen du 27 avril 2016, nous vous précisons que les informations recueillies ci-dessus sont destinées au pôle SAFE afin de gérer vos droits à l'image. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en contactant Jonathan.tavel@safeccluster.com